

Elections aux sociétés cantonales radio-tv

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **68 (1980)**

Heft [5]

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-275986>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SUISSE

SRT



Association
suisse
pour les
droits
de la
femme

Nouvelles de l'ADF

Elections aux sociétés cantonales Radio-TV

Qui représentera les auditeurs et téléspectateurs dans les comités des sociétés cantonales de Radio-TV, constituées le mois dernier dans tous les cantons romands ?

Beaucoup d'hommes, et, selon les cantons, beaucoup de femmes aussi. Les résultats sont toutefois encore incomplets, les Conseils d'Etat de certains cantons n'ayant pas encore nommé leurs membres au moment où nous publions ces chiffres.

A Neuchâtel, pour commencer par le pire, aucune femme (sur 11 membres) n'a été élue par l'Assemblée. Le Conseil d'Etat a alors nommé 3 femmes (sur 5), Mmes Marie-France Bouille, Janine Gass et Dora Comtesse-Zahnd.

A Genève, 3 femmes (sur 19) ont été élues : Mmes Claire Luchetta, Denise Lavanchy et Maria Rohner. Le Conseil d'Etat a ensuite nommé 6 hommes... sur 6.

Dans le Valais, Sœur Claire et Maria Gessler ont été élues par l'Assemblée (sur 10 membres). Il en reste 7 à nommer et coopter.

Pour Berne francophone, Mmes Geneviève Aubry, Claire-Lise Renggli et Josiane Aegerter sont élues (sur 9 membres).

A Fribourg, l'assemblée a élu, sur 9 membres, Mmes Eliane Jenny, Yvonne Lehnerr, Elisabeth Marcheret et Denise Filippona. Le Conseil d'Etat a nommé Mme Weinberger (sur 4).

En Vaud, Mmes France-Line Matile, Liliane Vauthier, Irène Gardiol et Françoise Gämperl ont été élues par l'Assemblée (sur 9 membres). Il reste 4 membres à désigner par le Conseil d'Etat et 5 à coopter.

Au Jura, enfin, la Présidente du comité est Mme Simone Bouillaud. Sont encore élues : Mmes Françoise Girardin, Marcelle Bilat, Henriette Danglard-Aubry et Jocelyne Farine (sur 16 membres). Le Conseil d'Etat n'a pas encore nommé ses membres.

Les demoiselles de Genève

Le mois dernier, nous racontions la question embarrassante posée au Conseil municipal de la Ville de Zürich à propos des demoiselles... et des damoiseaux. A Genève, le Grand Conseil s'est montré moins étroit d'esprit et a décidé qu'il était normal qu'au-dessus de vingt ans, l'on ne fasse plus de distinction parmi « le sexe faible » (pour reprendre le lapsus fâcheux de M. Fontanet en défendant cette idée !) entre les femmes mariées et célibataires.

Alors bon, tout le monde est content — sauf une demoiselle.

Une demoiselle qui s'élève contre cette résolution parce qu'elle tient à son « Mademoiselle » — c'est son droit le plus strict ;

— parce que, dit-elle, les célibataires paient plus d'impôts que les femmes mariées, veuves ou divorcées — là, on voit mal le rapport...

— parce que ce sont des femmes députées mariées qui ont fait voter cette résolution (ce qui est faux, plusieurs femmes députées sont célibataires).

Quelles que soient les opinions qu'elle suscite, la résolution a été votée par le Grand Conseil genevois — à notre plus grande satisfaction !

Assemblée générale de l'ADF

Le samedi 31 mai 1980 aura lieu la 69^e assemblée générale de l'Association suisse pour les droits de la femme au centre Alpha-Berne.

Au programme :

dès 09 h. 30 *A l'entrée de la salle :*
distribution des cartes de vote

10 h. 30 Assemblée des délégués

Ouverture de la séance par Mme Olivia Egli-Delafontaine, présidente centrale, Zurich

Ordre du jour


1. Appel des délégués
2. Nomination des scrutatrices
3. Procès-verbal de l'AD des 19/20 mai 1979 à Zoug
4. Rapport annuel 1979
5. Rapport de caisse 1979 et budget 1980/81
6. Rapport des vérificatrices
7. Election du Comité central
8. Election de la Présidente

12 h. 30-

14 h. *Repas en commun (lunch)*

14 h. 15 Propositions

9. Proposition du Comité central
Revision totale des statuts
10. Proposition des sections vaudoises
Remise en question de l'appartenance à l'ASF de sections cantonales en qualité de membre B
11. Proposition de la section Bâle-Ville
Réorganisation professionnelle du secrétariat central
12. Proposition de la Commission
« Tiers-monde »
Conception de l'aide ADF au Tiers-monde
13. Proposition de Mme C. Langenberger
Organisation d'un séminaire.
Thème : Politique d'engagement de l'ADF en cas de crises graves
14. Discussion
Fête « 10 ans de suffrage féminin », 7 février 1981



KYBOURG
ÉCOLE DE SECRÉTARIAT
DE COMMERCE ET DE LANGUES
GENÈVE - 4, Tour-de-l'Île - Tél. 28 50 74
Mme M. KYBOURG, directrice
Membre de l'Association genevoise des Écoles Privées
AGEP

DIPLOMES

Préparation aux fonctions de
SECRÉTAIRE DE CADRES ET DE DIRECTION
trilingue ou quadrilingue
SECRÉTAIRE-STÉNOGRAPHISTE
trilingue ou quadrilingue
EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE
trilingue ou quadrilingue
STÉNOGRAPHISTE bilingue ou monolingue
EMPLOYÉ(E) DE BUREAU bilingue ou monolingue

Langues étrangères enseignées
ANGLAIS : 5 niveaux, préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce
ALLEMAND : 5 niveaux
ESPAGNOL : préparation aux examens de la Cámara oficial española de comercio en Suiza
ITALIEN : préparation au Diploma di lingua italiana della « Dante Alighieri »
STÉNO ET DACTYLO : préparation aux Concours officiels de Suisse romande.